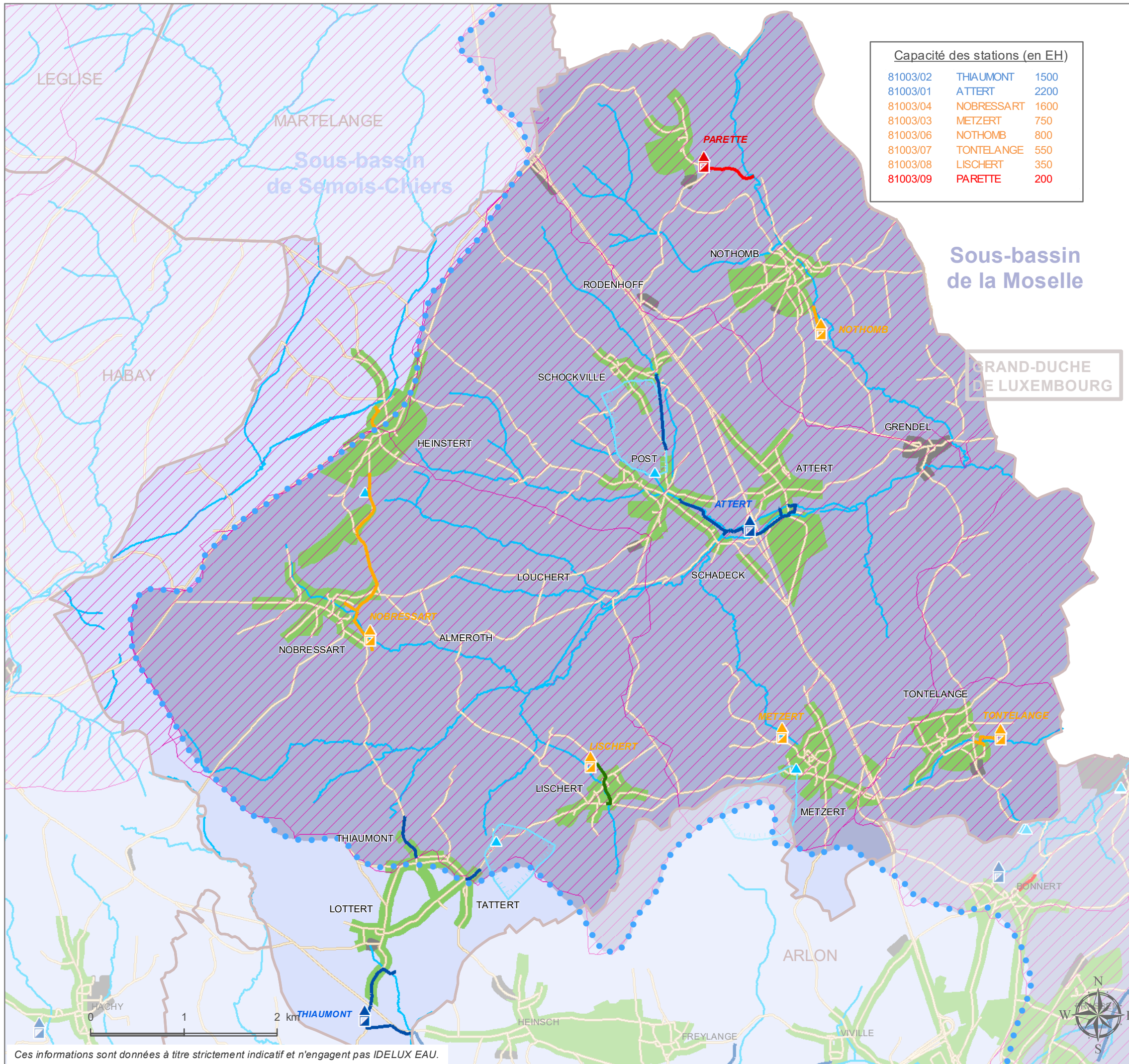


Carte d'agglomération Commune d'Attert

Capacité des stations (en EH)		
81003/02	THIAUMONT	1500
81003/01	ATTERT	2200
81003/04	NOBRESSART	1600
81003/03	METZERT	750
81003/06	NOTHOMB	800
81003/07	TONTELANGE	550
81003/08	LISCHERT	350
81003/09	PARETTE	200



Régime d'assainissement

- Collectif
- Autonome;
- Demande de modification en cours

Station d'épuration

- existante **NOM**
- en construction **NOM**
- au programme **NOM**
- à programmer **NOM**

Collecteur

- existant
- en construction
- au programme
- à programmer

Régime d'assainissement

- Zones prioritaires A.M. 27/04/2007 et 17/09/2013

Eaux souterraines

- Captage
- Zone de prévention arrêtée
- Zone de prévention à l'étude (IDELUX Eau)

Zone de baignade

- Zone de baignade
- Zone de protection amont

Réseau hydrographique

- Limite sous-bassin
- Eaux de surface

Fond de plan

- Limite communale
- COMMUNE
- LOCALITE
- Réseau routier

Sources des données :
 PASH: SPGE/ réseau routier: TéléAtlas/autres : IDELUX EAU

Dernière mise à jour des données : septembre 2020

Date de modification du (des) PASH :
 - Moselle : 21/09/2020
 - Semois-Chiers : 25/10/2016

Date d'entrée en vigueur du (des) PASH :
 - Moselle : 02/12/2005
 - Semois-Chiers : 10/01/2006

Date d'approbation officielle du PCGE : 19/06/1998

TEL : +32 63 23 18 11
 FAX : +32 63 23 18 95

www.idelux.be
infoline@idelux.be

Ces informations sont données à titre strictement indicatif et n'engagent pas IDELUX EAU.